



**ÉCOLE DE VELO  
CYCLO-CROSS  
GRAVEL  
ROUTE  
PISTE  
BMX  
VTT**

## Le Président du Comité de Gironde de Cyclisme à

M. Le Président du Comité de Dordogne de Cyclisme  
Jean-Louis GAUTHIER  
46, rue Kléber  
24000 PERIGUEUX

M. Le Président, cher ami,

Suite à la formation annuelle, je viens, par ce courrier, confirmer l'admission au titre de :

### **ARBITRE REGIONAL**

De :

- Mme Emilie PAULHAC (Licence 2025 n°50 24 271 0110)
- M. Benoit BERRY (Licence 2025 n°50 24 258 0436)

Ces 2 personnes ont brillamment passé l'examen écrit de fin de formation et ont reçu les points nécessaires à l'obtention de la qualification.

Je vous laisse le soin de prévenir, comme il se doit :

- Le responsable des arbitres de votre département
- Les Présidents des clubs auxquels sont licenciés vos 2 nouveaux arbitres

Je reste à votre disposition si vous avez des questions sur cette formation.

Bien à vous,

**DIDIER TIFFON**

